

## Ouvrir un compte bancaire

VOS CONTACTS A L'UNIVERSITE  
Service Relations Internationales  
Tél : 0473406137

Bureau d'Accueil International  
Tél : 0473406487

34 avenue Carnot  
63000 Clermont-Ferrand

### I) Pourquoi ouvrir un compte bancaire Français ?

- Si vous avez prévu de séjourner pendant plus de trois mois en France, il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire dans un établissement français. En effet, certains organismes comme la CAF (Caisse d'Allocations familiales) ou la Sécurité Sociale vous remboursent par virement bancaire. Par ailleurs l'ouverture d'un compte bancaire vous permet de disposer d'un carnet de chèques et d'une carte de crédit.

### II) Conditions d'ouverture :

- Pour pouvoir ouvrir un compte, il faut impérativement vous munir des documents suivants :
  - une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport),
  - un titre de séjour ou récépissé en cours de validité (sauf pour les étudiants européens),
  - un justificatif de domicile (facture d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc.)

### III) Trouver une banque :

- Avant toute démarche, renseignez-vous auprès de votre banque d'origine afin de savoir si elle est partenaire d'un organisme français, ce qui simplifierait vos démarches. Si ce n'est pas le cas, prenez soin de comparer les différentes banques. Certaines proposent des offres préférentielles aux étudiants (services à moitié prix, points de fidélité...). Une fois votre choix fait, contactez la banque et prévoyez de déposer au minimum 15€ sur votre nouveau compte. La mise à disposition d'un chéquier et d'une carte bancaire se fait généralement dans les jours qui suivent l'ouverture d'un compte bancaire.

### III) Spécificités Françaises :

- La carte bancaire est souvent payante (entre 15 et 40 euros par an). Les chèquiers sont souvent gratuits mais il arrive que certaines banques les fassent payer. Les chèques sont nécessaires pour régler la caution d'un logement, les factures, loyer, etc. Attention cependant, certains commerces refusent de les accepter. Veillez donc à toujours posséder un autre moyen de paiement sur vous.
- Veillez à ce que votre compte soit toujours approvisionné. Une insuffisance de provision entraîne la mise en place d'« agios » (frais bancaires dont les montants peuvent être exorbitants).